

# ATTESTATION R489

## Chariots élévateurs - Cariste



### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtenir l'autorisation de conduite des chariots élévateurs



**Public concerné :** Personnel utilisateur de chariots automoteurs de manutention



**Prérequis :** Etre âgé d'au moins 18 ans.  
Avoir ses équipements de protection individuelle. Apte médicalement à la conduite des chariots automoteurs de manutention



**Durée :** de 7h à 21h en présentiel



de 1 à 8 personnes maximum / session



**Lieux de formation :** Dans vos locaux



**Prix :** à partir de 750€ ht / jour



**Modalités :** plan de développement des compétences, inscription libre

**Délais d'accès :** délai moyen de 15 jours



**Intervenant :** Formateur SOPREV



### COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Appliquer les règles et les consignes de sécurité
- Connaître les dispositions légales et réglementaires
- Maîtriser les manœuvres et les vérifications des chariots



### MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

**Méthodes :** Exposés interactifs, mises en situation, jeux de rôles.  
**Moyens :** vidéoprojecteur, paperboard, livrets et outils pédagogiques nécessaires à la formation.



### LES +

Formation adaptée aux conditions réelles d'évolution du stagiaire

**ÉVALUATION :** Evaluation à chaud des connaissances au cours de la formation, tests CACES® (connaissances théoriques et pratiques)

**ATTRIBUTION FINALE :** Autorisation de conduite



### MAINTIEN DES CONNAISSANCES



# PROGRAMME

1

## PRÉSENTATION

- Formateur
- Stagiaires

2

## RÉGLEMENTATION

- Dispositions législatives et réglementaires
- Statistiques Partenaires de la prévention
- Droits, obligations et responsabilités

3

## CLASSIFICATION ET TECHNOLOGIE DES CHARIOTS

- Les différents types Description et équipements
- Technologies

4

## LES RÈGLES DE SÉCURITÉ

- Règles de stabilité
- Risques liés à l'environnement et à l'utilisation
- Maintenance

5

## LES RÈGLES D'UTILISATION DES CHARIOTS

- Prise et fin de poste
- Les règles de conduite et de circulation
- Les règles de stockage

6

## VÉRIFICATIONS

- Avant mise ou remise en service
- Visites générales périodiques

7

## PRATIQUE

- Documents, adéquation de l'engin avec les travaux à réaliser, vérifications et essais
- Exercices pratiques

8

## TESTS

### Théorie :

- Réglementation, les partenaires de la prévention, devoirs et responsabilités du conducteur
- Classification et technologie des chariots
- Les différentes vérifications, les règles de sécurité et les risques relatifs à l'utilisation des chariots automoteurs

### Pratique :

- La documentation, l'adéquation de l'engin avec le travail à réaliser, les différentes vérifications des chariots et les essais
- Les manœuvres en sécurité : conduite, stockage et circulation
- Fin de poste et maintenance

Réf. ATTEST R489

## ATTESTATION R489

### Chariots élévateurs - Cariste

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante:

> ACTIONS DE FORMATION

